
Nomination des représentants Danjou, député de l'Oise, et de
Launay, député de l'Indre-et-Loire, à la commission des dépêches,
lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794)

Georges Auguste Couthon

Citer ce document / Cite this document :

Couthon Georges Auguste. Nomination des représentants Danjou, député de l'Oise, et de Launay, député de l'Indre-et-Loire, à la commission des dépêches, lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 334;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30765_t1_0334_0000_12

Fichier pdf généré le 22/01/2023

sont, comme les meubles des maisons dont ils dépendent, des jardins de luxe; l'art y a fait enterrer des objets précieux, comme des tuyaux de plomb et autres conduits qui les traversent et les frappent de stérilité. Au surplus, l'agent national du département de Paris a écrit à ce sujet au comité d'agriculture, qui s'en occupe: il a considéré qu'à vingt pieds des murs, on ne pourroit rien faire venir, à cause de l'ombre qui y règne presque toujours, que la destruction des ouvrages faits dans ces jardins en déprécierait considérablement la valeur, sans qu'il en résulte un grand avantage public. Il faut donc s'occuper de bien exploiter les terres de la République, sans porter ses regards sur de petits carrés d'un produit inutile.

BRÉARD. Je ne demande pas qu'on y sème du bled; mais bien des légumes dont on a toujours besoin. Quoi qu'il y ait des murs et des plombs dans un jardin, je maintiens qu'il n'est pas impossible d'y faire venir des légumes et des pommes de terre si on y plante des fleurs et des tulipes, je ne sais pourquoi les laitues n'y viendroient pas de même (1).

Sur la proposition de [DELACROIX]:

« La Convention nationale charge son comité d'aliénation et domaines, réunis, de prendre les mesures les plus promptes pour faire enlever des maisons nationales qui sont ou seront par la suite occupées par les commissions ou administrations dépendantes du conseil exécutif ou du comité de salut public, ainsi que par les ministres, toutes les glaces et les meubles de luxe, ainsi que pour la vente ou pour la conservation desdits objets » (2).

72

Un membre [ISORÉ] chargé de veiller à l'approvisionnement de la ville de Paris annonce que 18 districts viennent de mettre sous la main de la municipalité de Paris un million de quintaux de blé, dont une partie est déjà en farine (3).

ISORÉ. Citoyens,

La malveillance sans cesse occupée d'effrayer le peuple sur l'état des subsistances a encore une fois la bouche close, une loi sage a voulu que Paris soit approvisionné en bleds et farines, et je viens vous annoncer que 18 districts seulement viennent de mettre sous la main de la municipalité de Paris un million de quintaux de bled, dont une partie est déjà en farines. (*Applaudi*). Je crois qu'un pareil dépôt est assez extraordinaire pour faire rentrer l'aristocratie dans sa tanière obscure, qu'ils tremblent ces ennemis intérieurs. Leur destruction est

(1) *Débats*, n° 538, p. 281; *Mon.*, XIX, 685; *J. Matin*, n° 576; *Rép.*, n° 82; *Mess. soir*, n° 571; *J. Mont.*, p. 947; *Ann. patr.*, p. 1940; *M.U.*, XXXVII, 347.

(2) P.V., XXXIII, 205-206. Minute signée Ch. Delacroix (C 293, pl. 954, p. 44). Décret n° 8400.

(3) P.V., XXXIII, 206. Minute du p.-v. (C 293, pl. 955, p. 9).

bien proche car il n'est pas un sans culotte des environs de Paris qui ne dise sincèrement: Si les contre-révolutionnaires croient nous jeter dans l'erreur sur nos subsistances, ils n'y réussiront pas, et s'ils ne cessent bientôt d'occuper le peuple par de fausses craintes, nous saurons les mettre au nombre de ceux qui attendent dans les maisons de sûreté la punition de leurs crimes, la fraternité républicaine fait des progrès dans les districts qui ont été désignés pour approvisionner Paris, il n'est personne de bonne foi qui ne dise que l'approvisionnement est autant extraordinaire que les circonstances l'exigent, les routes sont couvertes de convois de farines, Corbeil, Franciade, Etampes et d'autres magasins sont fournis, enfin vous devez concevoir ce que c'est qu'un million de quintaux de bled (*Applaudi*); quelle espérance ne devons nous pas avoir, Citoyens, une récolte hâtive se prépare, le peuple offre continuellement des sacrifices à la Fraternité, et si au lieu d'un million de quintaux de bled la Convention en vouloit plus, à l'instant même elle obtiendrait des campagnes ce qu'elles ont de plus cher, et pour Paris et pour l'armée. (*Applaudissements*).

J'invite les représentants mes collègues, habitans des districts qui ont approvisionné Paris à prendre connoissance de mes opérations. Ils verront que les districts requis et qui n'avoient pas de superflus ont été rayés sur le tableau des réquisitions, et ils verront encore avec satisfaction quelles sont les ressources qui existent dans les districts, compris dans ma dernière réquisition (1).

Mention honorable, insertion au bulletin.

73

Un membre [COUTHON], au nom du comité de salut public, propose d'adjoindre à la commission des dépêches (2) les citoyens Danjou, député du département de l'Oise, et Veau de Launay, du département d'Indre-et-Loire. Adopté (3).

74

Le même membre [COUTHON] annonce que les pouvoirs du comité de salut public sont expirés, et il demande qu'ils soient renouvelés (4).

(1) C 293, pl. 959, p. 13. Extraits dans *Bⁱⁿ*, 21 vent.; *Mon.*, XIX, 686; *Débats*, n° 538, p. 282; *M.U.*, XXXVII, 347; *J. Sablier*, n° 1192; *J. Matin*, n° 576; *Ann. patr.*, p. 1940; *C. Eg.*, n° 571; *Mess. soir*, n° 571; *J. Mont.*, p. 946; *Rép.*, n° 82; *C. Univ.*, 22 vent.

(2) La Commission comprenait alors Levasseur et Rudel, mais Voulland était aussi au C. de S. g¹o, Guyardin et Lebon étaient « en commission », si bien que la Commission était réduite à deux membres.

(3) P.V., XXXIII, 206. *Débats*, n° 538, p. 282; *J. Sablier*, n° 1191. Minute non signée (C 294, pl. 981, p. 14). Décret n° 8407.

(4) P.V., XXXIII, 206. Minute du p.-v. (C 293, pl. 955, p. 9).